



Agenda

Samedi 16 octobre 2021

Réunion publique d'échange sur l'avant-projet de revitalisation du centre-bourg (mairie, place du village tiers-lieu...)

Samedi 16 octobre 2021

20h Concert de la Chorale du chœur de Louve – Eglise de Gonsans

Vendredi 5 novembre 2021

L'association des parents d'élèves Les enfants de la Combe organise une vente à emporter de plats individuels couscous et paëlla le 5 novembre à la mairie. Commandes à effectuer pour le 21 octobre au plus tard.

Samedi 6 novembre 2021

Grand Marché de producteurs locaux sur le parking de la mairie.

Jeudi 11 novembre 2021

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 au monument aux morts de Gonsans à 11 h 30

Samedi 27 novembre 2021

Fondue géante organisée par les Amis de l'Eglise Saint Maurice

Samedi 11 décembre 2021 à 12 h

Repas des aînés à la salle polyvalente

ÉDITORIAL

Voilà quelques semaines que les installations du stade sont pleinement opérationnelles. Les jeunes et les moins jeunes s'en donnent à cœur joie sur le site sportif tandis que d'autres se retrouvent avec grand plaisir dans les locaux du bâtiment du stade pour des manifestations festives ou associatives.

Pour vos élus qui ont portés ces projets pendant des mois, voire des années, c'est une grande satisfaction de voir aujourd'hui autant d'effervescence dans cet espace que nous avons voulu convivial pour dynamiser ou même régénérer le lien social. Vu le niveau de fréquentation le pari semble réussi!

Plus récemment, vous avez constaté que des panneaux d'interprétation ont fleuri dans le village. Il s'agit d'un parcours de randonnée que je vous invite à découvrir en vous laissant immerger dans la vie d'antan. Vous pourrez alors découvrir ou redécouvrir le village « d'hier et d'aujourd'hui ».

Rendez-vous au printemps 2022 pour inaugurer toutes ces installations, à moins qu'un variant epsilon ne vienne tout chambouler d'ici là!

A présent, c'est le projet de revitalisation du centre bourg qui nous mobilise. Le conseil municipal a récemment approuvé un avant-projet que nous vous invitons à venir découvrir lors d'une réunion publique (voir agenda ci-contre). A cette occasion, nous prendrons le temps de réfléchir collectivement à l'animation du futur espace de tiers-lieu (aide à l'utilisation des outils numériques, café associatif, espace de travail partagé...).

Plus nous serons nombreux plus nous pourrons envisager une offre adaptée aux besoins alors n'hésitez pas à y participer.

Je remercie enfin la fédération départementale des chasseurs du Doubs et le comité d'animation pour l'organisation du week-end festif du 5 septembre qui a permis à plusieurs centaines de personnes de passer du temps ensemble. Et passer du temps ensemble ce n'était pas dans notre vocabulaire ces derniers temps...alors merci à eux!

Samuel Girardet

Réunion publique le samedi 16 octobre à 10h30 à la salle polyvalente

La réunion se déroulera en 2 temps :

1 - Présentation de l'avant-projet

2 - Réflexion sur l'animation du tiers-lieu (formation au numérique, café associatif, espace de travail partagé...)

Cet échange se clôturera par un moment de convivialité.

Enquête publique

Concernant la demande d'extension de l'élevage existant par l'EARL Poulailler KOLLY à 48 973 poules pondeuses, une enquête publique est mise en place du 27 septembre au 28 octobre 2021.

Le dossier est consultable en mairie, le lundi et jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 16 h ; le vendredi de 9 à 16 h et le samedi de 10 à 12 h.

Dernière permanences du commissaire enquêteur :

- **Le 16 octobre de 9h à 12h**
- **Le 28 octobre de 14h à 17h**

L'association des parents d'élèves « **Les enfants de la Combe** » organise une vente à emporter de plats individuels couscous et paëlla cuisinés par Bertrand du restaurant du plateau à Nancray, au tarif de 9€ la barquette. Les commandes sont à remettre dans la boîte aux lettres de l'école ou dans la boîte prévue à cet effet à la boulangerie, au plus tard le jeudi 21 octobre pour une distribution le **vendredi 5 novembre** à la mairie. Nous vous remercions de votre participation pour les enfants de notre école.



GRAND MARCHÉ DE PRODUCTEURS
SAMEDI 6 NOVEMBRE
DE 9H A 12H
PARKING DE LA MAIRIE
GONSANS



EGLISE DE GONSANS
Samedi 16 octobre 2021
à 20 heures

Concert
de la Chorale du chœur de Louve
sous la direction de Mme Karine PIDANCET

Pour la rénovation de l'Eglise
Participation libre

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

STAGE FOOT :

Pour garçons et filles de 6 à 12 ans
Du 25 au 28 octobre 2021

STADE de NANCRAY
9H-12H/13H-16H

(50€ pour licenciés FCPP, 60€ non licenciés)

Au programme: Séance type, Tournoi sur la semaine, découverte
activité autour du foot ...

Repas tirés du sac au stade, ou possibilité de rentrer chez soi
(Gouter offert le dernier jour)

INSCRIPTION:

GRISOT Valentin 06 43 16 45 96

MAIL: premier-plateau.fc@ibfc-foot.fr

27 novembre 2021 à 20 heures

Les amis de l'Eglise Saint Maurice de Gonsans vous convient à une **fondue géante** et son accompagnement à la Maison de la Chasse à Gonsans.

Cette manifestation est au profit de la restauration intérieure de l'Eglise.

Pass sanitaire obligatoire

Personnes à contacter Michel DELACROIX : 03 81 59 20 52 - GROSJEAN Yves 03.81.55.24.43 - MORTEAU Jean Louis 03.81.55.24.69 - LORNET Denis - 03.81.55.24.04 - GROSJEAN Paulette 03.81.55.25.02 et BRACHET Nathalie 03.81.60.14.08

Informations utiles

1. Réseau fibre optique

La fibre optique est en service à Gonsans depuis le 8 août 2021.

Pour tester votre éligibilité, vous pouvez vous connecter au site internet du Syndicat Mixte du Doubs Très Haut Débit (SMDTHD) : <http://www.doubs-thd.org/>

Vous y trouverez également la liste des fournisseurs d'accès internet présents sur le réseau de fibre optique.



INFORMATION

Lorsque les techniciens interviennent pour raccorder les habitations au réseau fibre, il arrive qu'un certain nombre de malfaçons soit constaté tant sur le domaine public que sur le domaine privé.

Sachez que vous ne devez pas vous laisser imposer une installation que vous ne souhaitez pas ! Vous pouvez à tout moment demander aux intervenants de cesser les travaux. Aucun coût supplémentaire ne vous sera imputé.

Le SMDTHD a mis en place une application en ligne de signalements de dommage sur le réseau fibre optique pour les câbles et ouvrages dont il a la propriété. Elle est utilisable par chacun, avec une interface simplifiée accessible sur ordinateur et sur smartphone:

<https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/?DSP=Doubs>

Pour tout signalement ou en cas de difficulté, vous pouvez contacter le SMDTHD au 09.71.16.60.20 ou par courriel : contact@doubs-thd.com



Réunion publique le 22 septembre 2021

2. Carte avantage jeunes

Quelques cartes Avantages Jeunes peuvent encore être retirées en mairie.



3. Rentrée Scolaire 2021 à l'école de la Combe Fleurie

80 élèves ont été accueillis cette année à l'école primaire de la Combe Fleurie.

Les effectifs se répartissent de la manière suivante :

51 enfants sont en primaire et 26 en maternelle.

6 enfants viennent de Cotebrune et 12 de Magny-Chatelard

L'équipe éducative est composée de deux nouvelles enseignantes :

- Mme Marriner Christelle qui encadre les CM1 et CM2 (remplaçante de Mme Ivanès Florence)

- Mme Broc Florence qui encadre la grande section maternelle et CP (remplaçante de Mme Saffaux Magali)

Pour information Mme Comman Nathalie, directrice enseigne en CE1 et CE2

Mme Sophie Pagnot enseigne en petite section et moyenne section de maternelle.

4. Collecte au profit de la ligue contre le cancer

La somme de 1607.40 € a été collectée au profit de la ligue contre le cancer. Un grand merci aux donateurs et aux déléguées bénévoles Mesdames PUSARD et CHEVALIER.

5. Défibrillateur – pensez-y !

Un défibrillateur est mis à disposition à l'entrée de la salle polyvalente.



Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine. Cela peut être corrigé au moyen d'un défibrillateur automatique externe. Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.

Un second défibrillateur est en cours d'acquisition et sera installé au complexe sportif du stade.

6. La Revoyotte :

Un nouveau bureau suite à l'assemblée générale du 23/09/2021 a été voté :

Présidente : Mme JUIF Louise

Vice-Président : M. PRUDHON René

Secrétaire et trésorier : M. VANTARD Claude

Commissaire au compte : M. MERCIER Albert

Membres : M. JUIF Claude, Mmes BILLEREY Elisabeth, PAUTHIER Denise, PUSARD Madeleine et VANTARD Marie-Jeanne.

Reprise des activités à la salle du conseil tous les 15 jours à compter du 7 octobre 2021. Vous êtes les bienvenus.

7. Bruit : Pensez à vos voisins

Des Règles de vie pour vivre en harmonie.

Vous avez des invités, faites la fête mais pensez à vos voisins, respecter leur sommeil.

Nos amis les bêtes : nous rappelons que tout propriétaire de chien doit faire en sorte, que les aboiements ne perturbent pas la tranquillité du voisinage, que leur animal ne soit pas en divagation dans le village.

En cas d'accident, la responsabilité des propriétaires est engagée.

« L'article R1336-5 interdit tout **bruit** particulier qui, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé. L'article R1334-31 du Code de la Santé publique dispose que le propriétaire du **chien** est responsable de la **nuisance sonore** en cas d'**aboiements** intempestifs.

Les sanctions, pénales ou civiles, sont nombreuses. Elles peuvent être distinguées selon que les aboiements soient diurnes ou nocturnes.

C'est pourquoi, il est nécessaire que chacun mette du sien et fasse en sorte que ses voisins n'aient pas à se plaindre. »
Merci pour votre vigilance et votre compréhension.

8. Réservation et location des 2 salles communales (polyvalente & stade)

Les salles sont disponibles à la location.

Toutefois, au vu des directives gouvernementales, le pass sanitaire s'applique et le contrôle de ce pass est de la responsabilité de l'organisateur de la manifestation dès l'entrée en salle.

Les demandes de réservation se font auprès du secrétariat de mairie.

9. Enquête Biodéchets !

La communauté de communes des Portes du Haut-Doubs lance une enquête sur le territoire, à destination des ménages & professionnels : que fait-on de nos déchets alimentaires & de jardin, et quelles solutions souhaite-t-on voir naître dans les prochaines années pour mieux valoriser ces biodéchets ?

Pour y participer :

<https://app.evalandgo.com/s/index.php>

10. Mission Locale de Valdahon



La Mission Locale Haut Doubs propose sur son antenne de Valdahon, installée à France Service, d'accueillir tous les jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.

Depuis plus de 20 ans, la Mission Locale a développé un réseau d'entreprises, de partenaires, d'élus, d'associations pour soutenir les jeunes du territoire sur les questions

d'emploi, de formation, d'orientation, de santé, de mobilité, de vie sociale, de logement, d'accès aux droits et à la citoyenneté.

Un jeune est accompagné par un conseiller de façon individuelle afin de repérer, d'accompagner un projet, un parcours tout en écoutant ses attentes et les besoins du territoire.

Sylvain LIONNET et Virginie ADAM sont à votre disposition, il suffit de prendre RDV avec eux au 03.81.46.54.61 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30) et vous pouvez suivre leur actualité via Facebook ou twitter.

11. Agir pour la santé des jeunes



ireps L'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) organise une après-midi départementale intitulée « Agir pour la santé des jeunes : suivez les guides » et a pour objectif des échanges de pratique entre professionnels qui interviennent auprès des jeunes (de 0 à 20 ans).

12. Doubs Pass Culture et Pass Sports

Le Doubs Pass-Culturel

Le pass Culture est une mission de service public portée par le **ministère de la Culture**. Ce dispositif permet d'avoir accès **l'année de tes 18 ans**, à une **application** sur laquelle tu disposes de **300€ pendant 24 mois** afin de découvrir et réserver selon tes envies des propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Pour en savoir plus : <https://pass.culture.fr>

Le Doubs Pass-Sports

Le Doubs Pass-Sports est un dispositif d'aide à la cotisation dans un club sportif à destination des collégiens du Doubs issus de familles modestes percevant l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS).

Ce dispositif permet, à chaque bénéficiaire, d'obtenir un chèque de 25 € pour toute adhésion dans un **club sportif** ou étant inscrit aux **jeunes sapeurs-pompiers du Doubs**, dont le montant de l'inscription (licence comprise) est égal ou supérieur à 25 €.

Service à contacter : Département du Doubs

Direction de la jeunesse, des sports et de la culture Service de la jeunesse et des sports - 7 avenue de la gare d'eau 25031 BESANCON CEDEX Tél : 03.81.25.85.04

E-mail : service.jeunesse.sports@doubs.fr

La vie du Village

Concours général des lycées et des métiers



Le 8 juillet 2021, à la Sorbonne, étaient remis les prix de la 273^{ème} édition du concours général des lycées et des métiers. En présence du directeur de l'AEFE, Romain Pusard a été mis à l'honneur au cours de cette cérémonie, il a reçu le 3^{ème} prix au concours général dans la catégorie Travaux publics.

Le concours général des lycées et des métiers distingue les meilleurs élèves des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel. Romain Pusard étudie au lycée professionnel Pierre Adrien Paris à Besançon. Félicitations Romain.



La Fédération des Chasseurs du Doubs : Balade et concert « Le Miracle de St Hubert »



Samedi 04 septembre dernier, la Fédération des Chasseurs du Doubs a souhaité mettre en avant la littérature de Louis Pergaud, écrivain emblématique du Doubs et chasseur invétéré, par l'intermédiaire d'une manifestation originale.

Une balade forestière rejoignant la Vallée de la Grâce-Dieu, a été ponctuée d'étapes d'ordre culturel, naturaliste et musical avec comme fil rouge une œuvre méconnue de Louis Pergaud: LE MIRACLE DE SAINT HUBERT.



La fin de la randonnée a été marquée par un concert en plein air exceptionnel. Les échos de 50 trompes de Chasse ont envouté la Vallée de la Grâce-Dieu. Le public a pu découvrir le récit du « Miracle de Saint Hubert » dans les lieux même où l'auteur s'est plu à le rêver !

La Fédération a comptabilisé 583 marcheurs au départ de Gonsans et 272 personnes qui sont venues directement à la Grâce Dieu pour le concert soit 855 personnes sans compter les intervenants (sonneurs, équipages...). Une belle réussite avec une météo idéale.

Mathieu SILVERT - Responsable Formation et Communication
Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs



Journée festive organisée par le comité des fêtes

Dimanche 5 septembre une journée festive a été organisée par le comité des fêtes dans les locaux de la fédération des chasseurs du Doubs.

Sous le chapiteau les valseurs ont pu retrouver le plaisir de se déhancher sur la piste de danse.



250 personnes ont également participé et apprécié la restauration proposée (friture de carpe/frites et jambon à la broche avec gratin).

Une brocante a également permis aux chineurs de trouver leur bonheur.

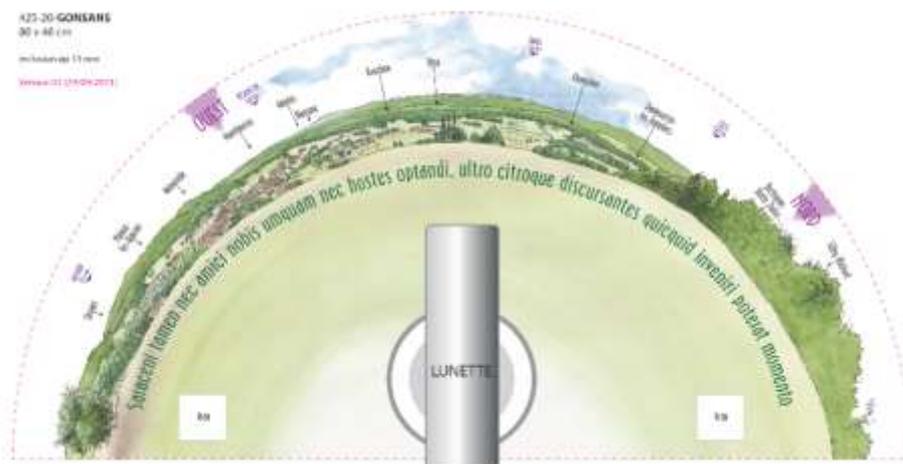
Merci aux bénévoles et au comité des fêtes pour l'organisation de cette manifestation.

Les projets de la municipalité

Le parcours de randonnée patrimoniale



Le parcours patrimonial vient de connaître un coup d'accélérateur, tous les pupitres sont maintenant installés, le point de départ du parcours étant situé au kiosque vers le stade. Il reste à venir la table d'orientation qui sera implantée sur le Mont. Le fléchage est également bien avancé, le secteur de l'église reste à améliorer dès que la haie aura été supprimée. N'hésitez pas à signaler les secteurs où des indications supplémentaires seraient les bienvenues.



Les échos du Conseil Municipal

1. Revitalisation du centre-bourg

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avant-projet présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre LAMBOLEY en émettant toutefois quelques ajustements.

Le projet se décompose de la façon suivante :

- Création d'une chaufferie bois-plaquettes avec réseau de chaleur ;
- Aménagement des espaces publics environnants ;
- Bâtiment mairie/salle polyvalente
 - Isolation extérieure et reprise des menuiseries pour atteindre le niveau BBC « rénovation » ;
 - Modification des accès aux logements et à la mairie ;
 - Création d'un sas d'entrée à la salle polyvalente ;
- Ancien Bâtiment
 - Création de deux studios à l'étage ;
 - Création d'un tiers-lieu au rez-de-chaussée ;

**Réunion publique
d'échanges sur le projet
le samedi 16/10/21**



Suite aux réunions avec les différents financeurs, il en ressort que le projet présente toutes les caractéristiques lui permettant de prétendre à un bon niveau de subventionnement.

Un premier plan de financement a été approuvé par le conseil municipal avec un reste à charge d'environ 500 000 €. A noter que des aides européens seront également mobilisables ce qui devrait permettre d'améliorer le bilan financier de l'opération.

2. Avis sur la demande d'enregistrement déposée par la société Enrobés du Premier Plateau

Considérant qu'il convient d'appréhender les risques éventuels encourus par la population et ainsi préserver l'intérêt général, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres (une ABSTENTION) :

- Demande que soit réalisée une modélisation de la propagation des rejets dans l'atmosphère : odeurs, fumées, particules fines, produits de combustions, hydrocarbures..., depuis l'emplacement envisagé de la centrale d'enrobés à chaud afin de mettre en évidence l'impact éventuel sur les habitations proches et éloignées ;
- Considère que les éléments présents au dossier concernant la protection des eaux, la protection du milieu naturel, les conséquences sur l'économie et les humains, le bruit, les poussières et les émissions gazeuses, le trafic routier, les odeurs, ne font que procéder par affirmation sans avoir réellement inclus au dossier des éléments factuels de calcul justifiant le respect des normes en vigueur et permettant d'apprécier plus dans le détail les conséquences de cette implantation ;
- Demande que l'installation ne nuise pas à une éventuelle extension de la zone d'activités économiques « A Rompré » ;
- Demande que, concernant le trafic routier engendré par cette éventuelle nouvelle activité, celui-ci fasse l'objet d'un itinéraire alternatif obligatoire pour limiter l'impact pour le village ;
- Signale que se situent dans l'environnement proche de la zone d'exploitation :
 - Un établissement recevant du public (société Alfadou)
 - Des logements de gardiennage
 - Un bâtiment communal regroupant un atelier technique ainsi qu'une cellule occupée par un artisan
 - Des exploitations agricoles d'élevage ;

- Informe que cette future installation n'est pas intégrée dans le zonage du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration contrairement à ce qui est indiqué dans le dossier de consultation ; Décide qu'à défaut de prise en considération des remarques et des mesures précitées, l'avis de la commune de Gonsans sera un avis défavorable au projet.

3. Patrimoine forestier

L'État s'est engagé dans la mise en place d'un plan de relance pour lutter contre le dépérissement forestier et la préservation de ces écosystèmes menacés par le changement climatique.

L'ONF propose une prestation d'assistance technique et administrative à la conduite d'un dossier d'aide et à la réalisation d'un diagnostic dans le cadre du volet reconstitution dudit plan de relance.

Le coût de cette prestation s'élève à 6 000,00 € HT soit 7 200,00 € TTC pour une surface de 30 ha. À noter que le montant facturé dépendra de la surface forestière éligible au plan de relance.

Le conseil municipal valide le recours à la prestation d'assistance technique proposée par l'ONF.

4. Baux ruraux :

Des terrains communaux sont loués à l'exploitation agricole : EARL GRUET. M. Hervé GRUET et Mme Pascale GRUET souhaitent dénoncer le bail au nom de l'EARL GRUET et demandent qu'il soit reconduit au nom du GAEC de la Riotte.

Le conseil municipal valide le principe de ce changement de dénomination.

5. Exonération de taxe foncière

A compter du 1er janvier 2021, l'exonération de taxe foncière sur le foncier bâti de 2 ans appliquée aux constructions nouvelles redevient automatique pour toutes les collectivités y compris pour celles qui l'avaient supprimée.

Or, en 2020, la réforme de la Taxe d'Habitation a temporairement suspendu le pouvoir d'assiette des collectivités locales en matière de foncier bâti. Elles n'ont donc pu, au cours de cette année, prendre des délibérations concernant cette taxe pour une application au 1er janvier 2021.

Ainsi depuis le 1er janvier 2021, les collectivités ont retrouvé leur pouvoir d'assiette sur le Foncier Bâti et peuvent donc revenir sur l'exonération de 2 ans mise en place par la loi. Elles doivent pour ce faire délibérer avant le 1er octobre 2021 pour une application à compter du 1er janvier 2022 (logements achevés en 2021). **Le conseil municipal décide de maintenir l'exonération de 2 ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.**

6. Etude pour le traitement des eaux pluviales chemin de Creux

La problématique du traitement des eaux pluviales et des eaux souterraines dans le secteur du chemin des Creux nécessite qu'une étude soit menée.

Dans la perspective de l'urbanisation du secteur « Derrière chez Lilot », la question du traitement des eaux pluviales nécessitera également une attention particulière.

Aussi, il est proposé de mandater un seul prestataire pour ces deux missions.

Suite à la consultation des entreprises seules deux propositions ont été établies. **A l'unanimité, le marché est attribué à la société NALDEO pour un montant de 19 160,00 € HT soit 22 992,00 € TTC.**

7. Communes forestières du Doubs : motion de soutien

L'association des communes forestières sollicite le soutien des communes suites aux décisions gouvernementales visant à augmenter la contribution des Communes forestières au financement de l'ONF et à réduire leurs effectifs.

Le Conseil municipal approuve cette motion de soutien.

8. Demandes d'urbanisme

PC SARL ALFADOU : abri pour du matériel à vocation agricole

PC L'Escargot des CHAZEUX : construction abri matériel agricole

DP M. GARCIAANT Laurent : implantation d'un abri de jardin

PC M. EQUOY Olivier : extension d'un garage

Avis favorable pour ces dossiers.